



FICHE ACTION 12

Pacte métropolitain des Solidarités 2024-2027

Axe	<input type="checkbox"/> La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <input type="checkbox"/> L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <input type="checkbox"/> La lutte contre la grande exclusion <input type="checkbox"/> L'organisation solidaire de la transition écologique
Libellé de l'action	Chantiers éducatifs estivaux
Porteur de projet	Ville de Saint-Herblain
Diagnostic	La période estivale révèle les fortes inégalités dans la capacité à partir en vacances. Certains publics fragiles – jeunes, notamment – restent sur le territoire communal pendant les vacances d'été. L'offre de loisirs de droit commun ne correspond pas à leurs besoins et ils sont trop éloignés du monde de l'emploi (décrochage scolaire, absence de formation, absence d'expérience professionnelle, problématiques de santé/addiction, etc.). Ils sont pourtant souvent en recherche d'actions rémunératrices.
Objectifs	Permettre à ces publics (tranche d'âge ciblée: 16-25 ans) d'acquérir une première expérience professionnelle dans un cadre adapté à la particularité de leur profil.
Description	2 chantiers éducatifs encadrés par un binôme d'animateurs du service prévention de la délinquance. Durée : 1 semaine chaque chantier Nombre de participants : 6 jeunes maximum par chantier durée hebdomadaire : 17h30 maximum par jeune
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Agence départementale de prévention spécialisée (repérage des profils)• Caap Ouest (structure intermédiaire salariant les jeunes)• Toute structure susceptible de fournir un support de mission (Associations caritatives, centres socio-culturels, bailleurs sociaux, etc.)
Territoire	Saint-Herblain
Durée	4 ans, soit 8 chantiers au total
Détail des coûts de l'action	<ul style="list-style-type: none">• achat matériel et fourniture• masse salariale (titulaire +renfort selon les périodes)• visite médicale• rémunération des jeunes via la structure intermédiaire
Indicateurs locaux	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'actions favorisant l'accompagnement des jeunes réalisées : nombre de chantiers réalisés• Taux d'échec (maintien du nombre de jeunes sur l'action dans son ensemble)• Tranche d'âge (moins de 20 ans ou plus de 20 ans)• Respect des règles pendant l'action (problématiques repérées)• Impact à la suite du chantier (prise de contact avec les porteurs de compétences a la• Suite du chantier - suivi renforce des animateurs du service prévention de la délinquance)
Indicateur national	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'adolescents (mineurs) ayant bénéficié des actions en matière de prévention et de traitement du décrochage scolaire et/ou des actions d'ouverture à la culture, aux sports, aux loisirs et à la santé

	2024	2025	2026	2027
Total du budget	13 600 €	14 000 €	14 420 €	14 860 €
Part Commune/CCAS (50%)	6 800 €	7 000 €	7 210 €	7 430 €
Part Pacte des solidarités État-NM (50%)	6 800 €	7 000 €	7 210 €	7 430 €